



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement, du Fonds  
des Nations Unies pour la population  
et du Bureau des Nations Unies  
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale  
17 avril 2012  
Français  
Original : anglais

**Session annuelle de 2012**

25-29 juin 2012, Genève

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Volontaires des Nations Unies**

**Volontaires des Nations Unies**

**Rapport de l'Administrateur**

*Résumé*

Le présent rapport donne un aperçu des résultats obtenus par le programme des Volontaires des Nations Unies (ci-après désigné par le sigle VNU) au cours de la période 2010-2011 pour aider les pays qu'il concerne et les organismes des Nations Unies dans leurs efforts en faveur de la paix et du développement, et notamment pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Il indique aussi les défis à relever et les chances à saisir, en particulier dans la réponse au Programme d'action en cinq ans du Secrétaire général des Nations Unies.

La structure du rapport suit le modèle d'affaires de VNU. On a posté sur le site web du Conseil d'administration des annexes statistiques sur les volontaires, un état financier et un cadre de résultats.

*Éléments de décision*

Le Conseil d'administration voudra peut-être : a) prendre note du rapport de l'Administrateur; b) féliciter VNU pour la réussite de la commémoration du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires (AIV+10); c) féliciter VNU d'avoir pris l'initiative de réaliser le premier Rapport sur l'état du volontariat dans le monde et l'encourager à en poursuivre la publication; d) dire sa satisfaction de la remarquable contribution du nombre élevé de Volontaires de l'ONU à l'œuvre de paix et de développement menée par les pays du programme et les partenaires des Nations Unies, notamment de l'augmentation croissante du nombre de volontaires en ligne; e) encourager VNU à multiplier les possibilités de volontariat en direction des jeunes, comme il est dit dans le Programme d'action en cinq ans du Secrétaire général, et décider à cette fin d'établir un fonds d'affectation spéciale pour la création



d'un corps de jeunes volontaires sous l'égide de VNU; f) encourager VNU à continuer à innover et à diversifier ses modes d'action, notamment concernant la coopération Sud-Sud, les approches régionales, les diasporas et les possibilités de volontariat du secteur privé; g) prendre note de la création par VNU d'un cadre de résultats pour mesurer ses contributions programmatiques à la paix et au développement; h) demander aux partenaires en développement et à tous les Membres de l'ONU d'accroître leur apport au Fonds bénévole spécial afin de financer la recherche, la formation et l'innovation ainsi qu'à d'autres mécanismes de financement; i) encourager les gouvernements, le PNUD et autres institutions des Nations Unies à reconnaître l'apport du volontariat à la réalisation d'un développement durable centré sur les communautés et orienté vers leur bien-être en intégrant le volontariat dans leur programmation; j) demander au PNUD de continuer à fournir à VNU toute l'aide programmatique, administrative et juridique nécessaire pour lui permettre de s'acquitter de son mandat; k) encourager les pays Membres à reconnaître que les Volontaires nationaux et internationaux des Nations Unies font partie intégrante de l'œuvre d'assistance des Nations Unies et à leur fournir les concours et la protection nécessaires pour exercer efficacement leurs fonctions; et l) encourager VNU à continuer de participer activement aux discussions en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui doit se tenir à Rio de Janeiro en juin 2012 (Rio+20), et sur les priorités du développement après 2015 afin que soit reconnu le rôle vital des volontaires dans la paix et le développement.

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Résultats du programme . . . . .	3
A. Reconnaissance mondiale du rôle du volontariat pour la paix et le développement . . . . .	4
B. Intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement . . . . .	8
C. Mobilisation de volontaires contribuant à la paix et au développement . . . . .	10
III. Résultats de la gestion . . . . .	18
IV. Défis rencontrés et chances offertes . . . . .	21

## I. Introduction

1. Le présent rapport montre ce qu'ont été les réalisations des Volontaires des Nations Unies (VNU) durant la période 2010-2011 et suit la même structure que les précédents rapports au Conseil d'administration. Il porte une attention spéciale aux résultats du dixième anniversaire de l'Année internationale des Volontaires (AIV+10), à la problématique hommes-femmes et aux jeunes.

2. Les résultats du programme de VNU s'articulent sur son modèle d'affaires, que le Conseil d'administration a approuvé dans sa décision 2006/18. Les plus marquants sont indiqués sous trois grandes rubriques : a) reconnaissance mondiale du rôle du volontariat pour la paix et le développement; b) intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement; et c) mobilisation d'un nombre croissant et diversifié de volontaires qui contribuent à la paix et au développement. On décrit les fonctions de soutien de l'organisation dans le chapitre consacré aux résultats de la gestion.

3. Le dernier chapitre indique les difficultés rencontrées et les chances qui se sont présentées, une attention spéciale étant portée aux possibilités offertes par le Programme d'action en cinq ans du Secrétaire général. Les trois annexes – aperçu statistique des Volontaires de l'ONU (1), aperçu financier (2) et cadre de résultats (3) – ont été postées sur le site web du Conseil d'administration.

4. Le total des apports directs de fonds à VNU a augmenté de 12 % pour atteindre 38,8 millions de dollars en 2010-2011. Toutefois, les contributions au Fonds bénévole spécial (FBS), indispensables pour pouvoir continuer à plaider pour le volontariat, l'innovation dans sa mise en œuvre et la production à des fins normatives de produits axés sur le savoir ont baissé de 14 % et ne représentent plus que 3 % des ressources de VNU.

5. La valeur financière totale des activités de VNU durant la période 2010-2011 a augmenté de 10 % pour atteindre 473 millions de dollars. Soixante-six pour cent de ces ressources proviennent d'organismes des Nations Unies, ce qui montre que les services que proposent les Volontaires de l'ONU continuent à être fortement demandés<sup>1</sup>.

## II. Résultats du programme

6. VNU a continué à se faire l'avocat du volontariat comme atout stratégique et puissant auxiliaire de paix et de développement. L'organisation a également travaillé à intégrer le volontariat dans des cadres d'action pour la paix et le développement aux niveaux mondial, régional et national et à recruter des Volontaires de l'ONU de qualité selon différentes approches.

---

<sup>1</sup> On entend par « Volontaires de l'ONU » les volontaires qui ont passé contrat avec VNU; VNU désigne le programme de VNU.

## **A. Reconnaissance mondiale du rôle du volontariat pour la paix et le développement**

7. VNU s'est employé à faire reconnaître et soutenir la contribution que le volontariat apporte à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et des objectifs nationaux de paix et de développement en faisant mieux connaître son impact, en encourageant la création de partenariats, en appelant l'attention sur lui et en obtenant une reconnaissance officielle des volontaires et du volontariat.

8. Le renforcement et la mise en commun des connaissances demeurent le fondement d'un solide travail de plaidoyer et de programmation et sont indispensables à la sensibilisation des partenaires. La réalisation la plus notable durant cette période biennale a été la production du tout premier *Rapport sur l'état du volontariat dans le monde*. D'autres produits axés sur le savoir – guides d'orientation pour les partenariats, documents thématiques, notes sur la mise en œuvre du programme, plates-formes/campagnes de médias sociaux et documents audiovisuels – ont été créés en association avec différentes parties prenantes. VNU a également contribué à des études, rapports et travaux de recherche de portée nationale, régionale et mondiale sur le volontariat.

### **Résultat clef 1.1. Établissement d'une documentation et mise en commun des connaissances sur la situation du volontariat et sa contribution au développement**

9. La Journée internationale des volontaires, le 5 décembre 2011, a marqué le dixième anniversaire de l'Année internationale des volontaires (AIV+10). Deux séances de l'Assemblée générale des Nations Unies ont été consacrées à la question et une résolution sur le volontariat (A/RES/66/67), coparrainée par 97 pays, a été adoptée par consensus.

10. Le *Rapport sur l'état du volontariat dans le monde* a été lancé dans l'Assemblée générale et dans quelque 80 autres endroits. Il vise à mieux faire comprendre ce qu'est le volontariat, à chasser les idées fausses que l'on se fait généralement sur sa nature, son audience et son impact. Il donne une première appréciation de la contribution mondiale du volontariat à l'intégration et à la cohésion sociale, aux modes de subsistance et, plus généralement, au bien-être des personnes et des sociétés. Il conclut en demandant que l'on fasse du volontariat un nouveau modèle de développement. Il a reçu un large écho dans les médias, plus de 300 articles de presse lui ayant été consacrés peu après son lancement, et il fait maintenant l'objet d'analyses et de débats universitaires, devenu référence dans les débats à vocation directive

11. Pour mieux faire reconnaître le rôle du volontariat aux niveaux mondial, régional et national, VNU a participé et apporté son concours à 41 rencontres organisées à cette fin en Afrique du Sud, à la Barbade, au Cambodge, en Chine, en Colombie, en Égypte, au Mexique, au Mozambique et en Ouzbékistan. En outre, des douzaines d'autres rencontres et campagnes de portée nationale et locale ont eu lieu dans 13 pays ou territoires en crise, de l'Afghanistan au Soudan du Sud, montrant ainsi la capacité d'adaptation de pays fragilisés et la manière dont ils exploitent le pouvoir du volontariat.

12. Vingt-neuf études et rapports nationaux et régionaux faisant ressortir la contribution du volontariat au développement dans divers pays ont été publiés. Des produits axés sur le savoir – notes de pratique et manuels sur des sujets tels que le plein développement des jeunes, le volontariat des adolescents, le volontariat culturel et la direction et la formation des volontaires – ont été mis au point dans les États arabes, en Asie, dans la Communauté d’États indépendants, en Amérique latine et en Europe du Sud-Est. Une publication intitulée *Feuille de route pour le volontariat d’entreprise en Trinité-et-Tobago* a été établie. En Sierra Leone, en coopération avec Voluntary Service Overseas du Royaume-Uni (VSO UK) et d’autres partenaires, VNU a entrepris une étude sur le volontariat national comme ressource de développement. Des bulletins de VNU ont été publiés dans 29 pays et ont fait l’objet d’une large diffusion. Des volontaires ont posté plus de 130 articles sur le site web de VNU et 16 sites web de VNU et pages de Facebook ont été lancés. VNU a participé à des entretiens télévisés dans près de 50 pays.

13. Des produits axés sur le savoir en matière de volontariat et de pratiques d’ordre sexospécifique ont été publiés, tels que *Faire la différence : évaluation d’interventions de volontaires face aux violences sexistes au Cambodge* et *Problématique hommes-femmes, changement climatique et adaptation des collectivités : guide pour la conception et la mise en œuvre de programmes et projets communautaires d’adaptation sensibles à la problématique hommes-femmes*. Les volontaires de l’ONU se sont joints à CIVICUS pour la publication de *Élargir l’espace civique par une action volontaire : ce qu’il faut retenir de 2011*.

**Résultat clef 1.2. Création et renforcement de partenariats pour promouvoir le partenariat avec et entre parties prenantes clefs de VNU**

14. AIV+10 a donné à VNU la possibilité de joindre ses forces à celles de beaucoup de partenaires et parties prenantes, renforçant d’anciens partenariats et en créant de nouveaux, notamment avec la communauté des organisations non gouvernementales (ONG) axées sur le développement. VNU a organisé, avec le Département de l’information des Nations Unies et la ville de Bonn, la soixante-quatrième Conférence annuelle Département de l’information/ONG qui a réuni, du 3 au 5 septembre 2011, environ 1 300 participants venus de 350 ONG et de 90 pays, apportant une contribution fondamentale au débat sur le volontariat dans l’optique d’un développement durable et préparant à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir à Rio de Janeiro (Rio+20) en juin 2012.

15. VNU a dirigé cinq ateliers régionaux réunissant plus de 300 fonctionnaires de 144 gouvernements, de la société civile et d’importantes organisations de volontaires qui ont renforcé les réseaux de volontariat dans chaque région et fait ressortir l’impact positif du volontariat. Les recommandations issues des ateliers ont été reprises dans la première conférence mondiale sur le volontariat : *Volontaires pour un avenir viable*, tenue à Budapest, en Hongrie, du 15 au 17 septembre 2011. Organisée conjointement par VNU et la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge/Croissant-Rouge (FICR), la conférence a réuni 200 participants de 70 organisations et de 85 pays – représentant des milieux universitaires, de la société civile, de gouvernements, de la FICR, de sociétés nationales, d’ONG, du secteur

privé et des Nations Unies. La déclaration de la conférence<sup>2</sup> a demandé à tous les secteurs de la société de donner priorité au volontariat.

16. Plus de 60 comités nationaux et organes de coordination des volontaires ont marqué le dixième anniversaire de l'Année internationale du volontariat (AIV+10). Ils ont, avec le concours de filiales locales de parties prenantes mondiales d'AIV+10, travaillé sur des questions nationales et dégagé des perspectives locales concernant Rio+20 et les débats d'après les OMD. Environ 38 000 personnes ont participé à la discussion sur le volontariat dans le monde par les médias sociaux de VNU.

17. De nouveaux partenariats ont été forgés aux niveaux national et régional avec des gouvernements, des institutions des Nations Unies et des partenaires en développement, notamment dans les pays suivants : Afghanistan, Burundi, Cambodge, Cameroun, Chine, Colombie, Côte d'Ivoire, Égypte, Équateur, Guinée, Haïti, Inde, Indonésie, Jordanie, Liban, Lesotho, Rwanda, Tchad, Togo et dans divers pays du Pacifique. Des ressources ont été mobilisées aux fins de programmation à l'échelon du pays par prélèvement dans le Fonds du programme « Unis dans l'action » au Cap-Vert, au Kirghizistan, au Rwanda et au Viet Nam et dans d'autres sources pour le Lesotho, la Micronésie et l'Ukraine. La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a également financé quelques initiatives d'États Membres. De nouveaux partenariats avec des bailleurs de fonds ont été établis pour jeunes volontaires dans les États arabes, pour VI+10, pour le volontariat en ligne et pour la coopération Sud-Sud.

18. VNU s'est associé avec des pays pour renforcer, par le volontariat, leur capacité d'aide à l'organisation de rencontres sportives régionales et mondiales et autres événements de cette nature. C'est ainsi que des cellules opérationnelles de Chine et du Kazakhstan ont coopéré à un projet qui a vu deux experts chinois du Programme de volontaires olympiques de Beijing conduire un stage de formation de formateurs pour des représentants de 40 ONG. Ces représentants ont à leur tour formé 100 chefs d'équipe qui ont conduit 3 000 volontaires au Kazakhstan pour le Sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en 2010 et les Septièmes Jeux asiatiques d'hiver en 2011. Des éléments de volontariat ont été inclus aussi dans la stratégie nationale palestinienne pour la jeunesse et la Ligue des sports pour jeunes Palestiniens.

19. VNU a établi une base de données de plus de 1 500 contacts (partenaires et parties prenantes) de plus de 200 pays et territoires. Cette base de données lui donne un excellent outil pour maintenir le contact avec ses membres.

20. L'année 2011 a été aussi l'Année européenne du volontariat (AEV2011). VNU a créé des synergies entre AIV+10 et AEV2011 en participant à plusieurs rencontres, dans le cadre d'AEV2011, à la Commission européenne, au Parlement européen et dans Alliance AEV. De même, des représentants d'institutions de l'Union européenne ont apporté leur concours à des rencontres au titre d'AIV+10.

---

<sup>2</sup> [http://www.worldvolunteerweb.org/fileadmin/photodb/IYV\\_10/Downloads\\_2011/GVC\\_Declaration-rebranded.pdf](http://www.worldvolunteerweb.org/fileadmin/photodb/IYV_10/Downloads_2011/GVC_Declaration-rebranded.pdf).

**Résultat clef 1.3. Les parties prenantes clef de VNU prennent davantage conscience du volontariat et de sa contribution au développement**

21. VNU s'est employé à sensibiliser l'opinion à la nature universelle du volontariat. Sa démarche a consisté à se concerter avec les partenaires clefs et à travailler en réseau, en personne et en ligne, avec d'anciens volontaires de l'ONU, avocats naturels du volontariat. Des activités marquantes ont été organisées à l'occasion de la Journée internationale des volontaires dans quelque 80 pays en développement et autres. L'exposition multimédia intitulée « All Walks of Life: Volunteers of the World » a été aménagée dans l'entrée principale du Siège des Nations Unies à New York.

22. Entre le 30 octobre et le 6 novembre 2011, VNU a organisé une campagne en ligne intitulée « Le volontariat compte » qui encourageait les gens du monde entier à lui envoyer des photos pour faire connaître le volontariat. La campagne a permis de recevoir plus de 1 300 photos montrant des actions de volontaires dans 130 pays. VNU a retenu 18 finalistes dont les photos ont été soumises à un vote mondial via Facebook. La campagne a généré force discussions et débats autour du volontariat sur Facebook et Twitter.

23. En application de la résolution 64/134 de l'Assemblée générale proclamant une Année internationale des jeunes à compter d'août 2010, VNU a joué un rôle majeur de plaider pour l'importance du volontariat au sein du réseau interinstitutions des Nations Unies sur le plein développement des jeunes, qui coordonnait les activités du système des Nations Unies durant l'année. Une fiche d'information sur les jeunes et le volontariat a été établie et diffusée lors de la Conférence mondiale des jeunes qui a eu lieu en 2010 à Guanajuato, au Mexique. De ce fait, et aussi en raison de ses apports techniques au projet, le volontariat a été évoqué dans la déclaration de la Conférence.

24. VNU a renforcé la reconnaissance du rôle du volontariat par sa participation à des activités d'organisations régionales et sous régionales, comme l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), l'Union africaine, la CEDEAO et l'Union européenne, offrant des plates-formes pour la reconnaissance et la promotion de son rôle. VNU a pris une part active à des activités importantes, comme le dialogue national en faveur d'une loi sur le volontariat au Mozambique, le deuxième Sommet mondial sur le volontariat des jeunes en Colombie, les ateliers de volontariat des jeunes en Ouzbékistan en collaboration avec le FNUAP, les consultations de réseautage régional sur le volontariat à la Barbade et dans les États de l'Est des Caraïbes, le deuxième Forum de la société civile arabe en Égypte et le Forum national sur le volontariat et les objectifs du Millénaire pour le développement au Cambodge. En Équateur, VNU a organisé, à l'aide de fonds provenant de sociétés de télécommunications et de conseil privées, une kermesse pour faire valoir le rôle du volontariat dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

**Résultat clef 1.4. Fourniture d'une aide de VNU pour que l'on puisse, aux niveaux national et international, mieux apprécier le rôle du volontariat et sa contribution au développement**

25. VNU a aidé les gouvernements à établir, mettre en œuvre et renforcer les mécanismes, institutions, lois, politiques et programmes nécessaires pour faciliter le volontariat et sa contribution à la paix et au développement sous toutes ses formes.

26. Les efforts soutenus de VNU ont abouti à la rédaction et/ou l'adoption de cadres législatifs ou politiques en faveur du volontariat et de l'établissement ou de la mise en œuvre, sur le volontariat, de lois, de dispositifs, de programmes et de réseaux ou stratégies dans 33 pays, comme en Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Kenya, Mali, Mozambique, Namibie, Sénégal, Tanzanie, Togo, Zambie), en Asie et dans le Pacifique (Bangladesh, Cambodge, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Népal, Sri Lanka, Thaïlande, Vietnam), dans la Communauté d'États indépendants (Bosnie-Herzégovine, Kazakhstan, Kirghizistan, Ukraine) et en Amérique latine et dans les Caraïbes (Bolivie, Brésil, Colombie, El Salvador, Guatemala, Honduras, Nicaragua, Pérou, République dominicaine), contribuant ainsi au renforcement de la capacité nationale d'action du secteur du volontariat. C'est ainsi qu'une politique de la jeunesse intégrant le volontariat a été adoptée au Kosovo et qu'une politique visant à établir un programme national de volontariat l'a été au Bénin.

27. Dans les Philippines, le PNUD, VNU et la Chambre des représentants ont lancé ensemble une tribune sous le titre « Renforcement de la participation volontaire de la population au développement communautaire et à la réalisation des OMD ». Cet événement a souligné l'adoption d'un projet de loi et d'une résolution sur le rôle des volontaires, marquant l'importance du volontariat (*Bahianihan*) dans l'édification d'une nation et encourageant l'établissement de partenariats avec le secteur privé.

## **B. Intégration du volontariat dans les programmes pour la paix et le développement**

28. VNU a collaboré avec des organisme des Nations Unies, des institutions internationales, des organisations régionales et nationales, des gouvernements, la société civile et le secteur privé à l'intégration du volontariat dans les mécanismes et politiques de paix et de développement.

### **Résultat clef 2.1. Création d'outils et génération de politiques et de savoir pour aider les partenaires en développement à intégrer le volontariat dans leurs politiques, stratégies et programmes de développement, y compris dans les politiques et stratégies sectorielles ou orientées vers un domaine particulier**

29. Des notes relatives à la mise en œuvre du programme sur le volontariat concernant le renforcement de la paix, la prévention des conflits, la réduction des risques de catastrophe, la gestion des ressources naturelle et l'adaptation des communautés au changement climatique ont été établies. D'autres notes sur la pratique du volontariat et des brochures sur la gouvernance locale, l'éducation de type extrascolaire, la sécurité alimentaire, l'intégration des réfugiés, des rapatriés et des déplacés, l'intervention en cas de catastrophe, les sports pratiqués aux fins de développement et les affaires civiles sont à un stade avancé.

30. Le guide pratique *Rédaction et application de lois et politiques de développement : Note d'orientation* (2011) a été rédigé avec le concours du Centre international de pratique du droit sans but lucratif et financé par l'Agence canadienne de développement international. VNU l'a largement diffusé auprès des gouvernements, des institutions des Nations Unies, de la société civile et autres partenaires.



31. En Afghanistan, dans le cadre du projet ELECT (Renforcement de la capacité juridique et électorale pour demain), les Volontaires de l'ONU ont travaillé à renforcer la capacité institutionnelle de la Commission électorale indépendante, des médias, des partis politiques, des observateurs nationaux et autres homologues.

**Résultat clef 2.2. Démonstration de l'intégration du volontariat dans les politiques, stratégies et programmes de développement**

32. VNU a continué à travailler en rapport étroit avec ses partenaires clefs des Nations Unies à faire du volontariat une composante délibérée des Nations Unies pour les évaluations du développement, les cadres de planification et la mise en œuvre des programmes. Cela comprend le Bilan commun de pays, le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), l'évaluation des besoins d'après catastrophe et d'après conflit, les cadres stratégiques intégrés et les procédures d'appel global.

33. La participation de VNU au système de plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a conduit à l'intégration du volontariat dans la formulation, la planification et/ou la mise en œuvre des PNUAD, déjà en place ou nouveaux, dans 35 pays. Le volontariat a également été stratégiquement intégré dans les politiques, plans et programmes des partenaires des Nations Unies. Ces efforts ont permis de faire au volontariat une place dans la programmation conjointe avec le PNUD, le FNUAP, l'UNICEF, le HCR et ONU Femmes dans une vingtaine de pays.

34. Le travail d'intégration de VNU a conduit aussi à inclure le volontariat dans les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et/ou les rapports nationaux/régionaux sur le développement humain au Brésil, au Burundi, au Guatemala, au Honduras, en Jordanie et au Nicaragua. Au Burundi, la création d'un système national de volontaires a été incluse dans la deuxième génération de documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Dans le Territoire palestinien occupé, VNU a contribué à inclure le volontariat dans le Programme municipal d'alliance, conçu pour responsabiliser les administrations locales et étendre le rayon d'action du service public. VNU a réussi son intégration dans la stratégie des États arabes du Groupe des Nations Unies pour le développement.

35. S'appuyant sur un long partenariat avec les opérations des Nations Unies pour le maintien et le renforcement de la paix, VNU a participé notamment aux recommandations du rapport indépendant sur les moyens civils à la hauteur des situations postconflituelles (A/65/747-S/2011/85) et continue à donner suite aux recommandations. VNU travaille aussi avec le Bureau d'appui à la consolidation de la paix et a signé avec lui et le PNUD un mémorandum d'accord de partenariat pour des fonds d'affectation spéciale multidonateurs.

36. Au troisième trimestre 2011, VNU et le bureau du PNUD pour la prévention des crises et le redressement consécutif aux crises ont renouvelé leur coopération et leur partenariat et décidé de mettre en commun leurs ressources d'une façon mutuellement bénéfique en vue d'un plus grand impact.

37. VNU a continué à soutenir fortement les opérations des Nations Unies pour le maintien et le renforcement de la paix, collaborant à cette fin avec le Département des opérations de maintien de la paix (DOMP), le Département de l'appui aux missions et les équipes de pays des Nations Unies à intégrer les volontaires et le volontariat dans leurs opérations. C'est ainsi que VNU a participé à la transition

entre la Mission des Nations Unies au Soudan et ses missions de suivi, la Mission des Nations Unies au Soudan de Sud et la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. La Mission des Nations Unies au Soudan de Sud a adopté une démarche fortement communautaire pour remplir son mandat, notamment en déployant plus de 600 volontaires internationaux et nationaux de l'ONU.

38. Sous l'égide d'une gouvernance démocratique, VNU est intervenu dans plusieurs opérations électorales historiques d'après conflit soutenues par le système des Nations Unies et la communauté internationale. Plus de 1 000 Volontaires de l'ONU ont apporté un soutien technique et programmatique en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Tchad. Pour le référendum du Sud-Soudan, les Volontaires de l'ONU ont constitué le principal personnel électoral des Nations Unies dans l'ensemble du pays.

39. Dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe, VNU a fourni les éléments nécessaires pour incorporer le volontariat dans le cadre d'action de Hyogo et réalisé, pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, un clip vidéo montrant le lien entre volontariat et réduction des risques de catastrophe.

40. En 2011, un projet conjoint de VNU et du Centre d'études sur la société civile de l'Université Johns Hopkins intitulé « Reflecting Volunteer Contributions in the System of National Accounts » a permis aux offices nationaux de statistiques de réaliser un début de comptes satellites pour institutions à but non lucratif dans cinq pays : Brésil, Inde, Kirghizistan, Mozambique et Philippines. Ces rapports nationaux d'un type nouveau décrivent la taille, la nature et la contribution économique des organisations de la société civile, y compris des volontaires.

### **C. Mobilisation de volontaires contribuant à la paix et au développement**

41. En 2010 et 2011, environ 7 500 Volontaires de l'ONU ont contribué, à raison de 7 800 interventions par an, à la réalisation des objectifs stratégiques de 23 organismes et à 18 missions des Nations Unies, souvent dans des endroits dangereux et éloignés et cela au lendemain de conflits.

42. Un objectif majeur de VNU est de renforcer la qualité et la diversité des missions des Volontaires de l'ONU tout en en augmentant le nombre afin de mieux répondre aux besoins programmatiques des partenaires.

#### **Résultat clef 3.1. Mise en place d'une gestion des volontaires bien définie, efficace et sans exclusive**

43. Une nouvelle taxonomie concernant l'expérience professionnelle et le recrutement de compétences a été établie et la validité en a été déterminée par un examen des aptitudes de 1 000 candidats et volontaires en exercice. Son application facilitera le ciblage professionnel et permettra de constituer des fichiers plus précis. La révision de la taxonomie conditionne l'emploi du nouveau logiciel « Volunteer Management Cycle ». L'introduction, dans le dispositif d'inscription, de rubriques autoexplicatives et d'une section plus complète sur les questions le plus souvent posées a fait baisser de 10 % le nombre de questions nécessitant des réponses manuelles.

44. Pour diversifier le recrutement de volontaires, de nouvelles démarches ont été essayées, comme cibler des arabophones, la diaspora haïtienne et des personnels médicaux et faire une utilisation plus délibérée des réseaux d'anciens volontaires et de partenaires en recrutement. Un projet visant à élargir le bassin de candidats et d'augmenter la diversité des fichiers a été mené à bien avec le concours de volontaires en ligne qui ont établi un répertoire de 2 000 fournisseurs potentiels de candidats en Amérique latine et dans les Caraïbes.

45. En 2011, VNU a commandé un examen sur le dossier du système de transfert de connaissances par nationaux expatriés qui a eu pour résultat des recommandations pour courtes missions spéciales convenant à l'engagement comme volontaires de membres de diasporas, de retraités, d'employés du secteur privé, etc.

46. Conformément à son mandat à l'égard des jeunes, VNU a également commandé un examen en profondeur de sa politique d'engagement de jeunes volontaires et s'est attaché à voir comment amener davantage de jeunes au volontariat. Il s'est inspiré des conclusions de cet examen dans sa réponse au Programme d'action en cinq ans du Secrétaire général. Il a également mené à bien une analyse de sa politique d'engagement de Volontaires de l'ONU par nation, revu les conditions de service et donné une nouvelle orientation à sa politique.

47. Les efforts déployés par VNU pour trouver des candidates volontaires qualifiées ont abouti et, en 2011, 46 % des Volontaires de l'ONU recrutés sur le plan international étaient du sexe féminin. VNU continue à présenter au moins une candidate par mission. Le pourcentage global de Volontaires de l'ONU de sexe féminin a augmenté de 38 %. Environ 28 % des volontaires chargés de mission sont des femmes.

48. VNU a fait paraître « La boîte à outils du Volontaire » comprenant, pour commencer, sept outils conçus pour dynamiser la gestion des volontaires ainsi que pour rendre les Volontaires de l'ONU plus à même de se faire les avocats du volontariat pour la paix et le développement.

### **Résultat clef 3.2. Renforcement de l'engagement des volontaires dans certains domaines d'action prioritaires**

49. Par son service de volontariat en ligne, VNU a engagé plus de 10 500 volontaires en ligne par an pour soutenir, par l'Internet, les activités de paix et de développement des organismes de l'ONU, des ONG et des gouvernements. Environ 16 000 missions par an ont été conduites en moyenne, soit une augmentation de 62 % par rapport à la précédente période biennale. Le service de volontariat en ligne demeure un moyen d'intégration : en 2011, 60 % des volontaires en ligne étaient du Sud, 56 % étaient des femmes, 2 % disaient souffrir d'un handicap et 82 % avaient entre 18 et 35 ans, pour une moyenne de 30 ans. Plus de 91 % des organisations et des volontaires en ligne jugeaient leur collaboration en ligne « bonne » ou « excellente ».

50. Après l'éclatement de la crise libyenne en 2011, le Bureau des Nations Unies pour les affaires humanitaires a pu compter sur le service de centaines de volontaires en ligne qui ont établi et continué à mettre en ligne une carte virtuelle fournissant une information en direct sur les événements du pays. La Carte de la crise libyenne a fourni aux organismes de secours de l'information sur les besoins

de santé, les menaces pour la sécurité et les mouvements de réfugiés pour les aider à planifier leur réponse humanitaire.

### *Mobiliser pour la paix*

#### Prévention des crises et redressement d'après-crise

51. VNU a déployé plus de 3 100 Volontaires de l'ONU par an pour 18 missions, ce qui représente plus de 30 % de la dotation de ces missions en personnel civil international. La possibilité qu'a VNU de mobiliser rapidement des volumes élevés d'expertise technique dans une large gamme de domaines fonctionnels organiques et techniques renforce considérablement la capacité dont disposent les Nations Unies sur le terrain pour exécuter judicieusement et de manière efficace les mandats complexes dont elles se chargent.

52. Les Volontaires de l'ONU ont aussi apporté un complément aux efforts du PNUD dans le renforcement de la paix, la prévention des conflits, la réintégration des réfugiés/déplacés et des ex-combattants, la justice de transition, le dialogue et la réconciliation, la réforme du secteur de la sécurité et le renforcement des capacités dans des pays comme l'Afghanistan, le Bangladesh, le Brésil, le Burundi, la Colombie, la Côte d'Ivoire, le Congo, l'Équateur, El Salvador, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Guatemala, Haïti, le Libéria, le Pérou, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le territoire palestinien occupé, le Timor-Leste, la Tunisie et le Yémen.

53. Le Soudan du Sud donne aussi un bon exemple de la collaboration entre VNU et le PNUD. Durant la période biennale 2010-2011, le projet phare du PNUD intitulé « Initiative de mise en place rapide de capacités » a fait appel à plus de 100 Volontaires internationaux de l'ONU pour appuyer le renforcement de capacité des administrations locales dans les 10 États du pays, dans des domaines allant du Trésor public et du recouvrement de l'impôt à l'état de droit, à la justice, à la réforme du droit et à la gestion administrative de l'État.

54. En Côte d'Ivoire, plus de 200 Volontaires de l'ONU ont apporté leur concours et une assistance capitale à l'élection présidentielle de 2010, et plus de 100 ont prêté la main à l'organisation des élections législatives. Quand les violences postélectorales ont éclaté, 70 sont restés pour fournir une assistance médicale, logistique et autre à l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire. Parmi eux, 25 ont pourvu au fonctionnement d'une ligne téléphonique 24 heures sur 24 pour signaler des violations des droits de l'homme. Le centre d'appel a enregistré 320 plaintes en l'espace d'une semaine et 4 300 au cours des trois premières semaines de fonctionnement du centre.

55. Plus de 3 400 Volontaires des Nations Unies détachés auprès de la mission Union africaine-ONU au Darfour ont contribué au maintien de la stabilité dans la région et à la fourniture d'une assistance humanitaire aux populations locales. Au Burundi, des Volontaires internationaux et nationaux de l'ONU ont apporté leur concours à la réintégration socioéconomique des ex-combattants et des communautés touchées par le conflit en encourageant le dialogue entre communautés et l'établissement de microprojets pour la création d'emplois à court terme tout en assurant aux hommes et aux femmes une égalité d'accès aux chances.

### Assistance humanitaire

56. En 2011, VNU a poursuivi son fort engagement humanitaire en intervenant immédiatement en cas de catastrophe naturelle, aidant à la réinstallation et à l'intégration des réfugiés et assurant la protection et le respect des droits de l'homme.

57. En Amérique latine et dans les Caraïbes, les Volontaires de l'ONU ont facilité la réinstallation et l'intégration des réfugiés au Brésil, en Équateur, au Pérou et en Colombie. En Haïti et au Pakistan, ils ont favorisé la prévention des catastrophes et le redressement en suivant une démarche communautaire pour promouvoir un développement durable. En Haïti, les Volontaires internationaux et nationaux des Nations Unies se sont associés avec le Programme des Nations Unies pour les habitats humains (ONU-Habitat) pour créer des centres d'hébergement équipés de matériel pour situation d'urgence dans l'agglomération de Port-au-Prince afin de faciliter au plus vite le déploiement d'activités de redressement, comme avec le lancement d'un projet de restauration culturelle et d'une campagne de gestion des déchets. En Haïti encore, un projet conjoint VNU/FNUAP/UNICEF a été lancé en vue d'assurer des services essentiels de santé procréative à des populations touchées par le tremblement de terre, avec pour composante des activités de formation et développement des capacités pour parer à la pénurie de sages-femmes attitrées.

58. En 2010-2011, une trentaine d'universitaires ont été engagés dans le cadre du Programme de développement des ressources humaines en Asie pour le renforcement de la paix par des missions de Volontaires du Centre d'artisans de la paix de Hiroshima pour être affectés à 19 pays et y servir avec 12 organismes et missions partenaires des Nations Unies. Ces volontaires ont travaillé aux côtés d'homologues nationaux à une amélioration des services pour des populations marginalisées. D'autres se sont engagés dans des initiatives de renforcement de la paix pour contribuer à l'instauration d'un climat de confiance entre les populations et pour jeter les bases d'un terrain d'entente et de respect concernant les droits de la personne entre groupes de population caractérisés par des relations conflictuelles.

59. Trente-sept Volontaires des Nations Unies ont apporté un concours précieux à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), à l'UNICEF et au HCR dans la lutte contre le VIH/sida et la violence sexuelle et sexuelle. Ces Volontaires de l'ONU ont entrepris tout un ensemble de services, depuis la mise en place de dispositifs locaux de coordination interorganisations jusqu'à la sensibilisation du public et la mise en place d'une formation au renforcement des capacités à l'intention des animateurs de collectivité, d'associations locales et d'ONG nationales. C'est ainsi qu'au Nord du Katanga les Volontaires de l'ONU ont apporté leur concours au programme d'assistance du HCR pour 46 000 réfugiés congolais rapatriés de Zambie.

### *Se mobiliser pour le développement*

#### Fourniture des services de base

60. Les interventions de VNU pour le développement et l'autonomisation des collectivités ont aidé à renforcer la capacité d'accès des populations aux services de santé, d'éducation et de sécurité alimentaire de base. Elles ont aidé aussi à renforcer la gouvernance locale, à faciliter l'accès à l'information et à mettre en place des capacités de planification sans exclusive.

61. Des volontaires universitaires internationaux ont travaillé avec des ONG et des volontaires locaux à aider les communautés pauvres de Manille (Philippines) à devenir autonomes et à améliorer leurs conditions de vie en assurant toute une gamme de services aux populations pauvres des villes.

62. La fourniture des services de santé est l'un des gros défis du développement en Afrique australe. Les personnes qui ont reçu une formation médicale, ou bien ont émigré, ou bien rechignent à travailler dans des zones rurales où les perspectives de pratique privée sont faibles. Dans un effort pour tenter d'y remédier, VNU a, en coordination avec le PNUD, apporté son concours aux Gouvernements du Lesotho, du Malawi et de la province de Limpopo, en Afrique du Sud, en vue de recruter des Volontaires de l'ONU médecins qui seraient chargés d'apporter un soutien technique à court terme aux hôpitaux tout en assurant aux médecins et au personnel paramédical jeunes un perfectionnement à long terme de leurs capacités. Avec 150 Volontaires de l'ONU dans ces trois pays, les services médicaux se sont améliorés et il y a eu transfert de savoir et de compétences aux homologues nationaux.

63. Les Volontaires de l'ONU ont favorisé la fourniture de soins multidisciplinaires à 5 496 adultes et enfants séropositifs dans 22 cellules de soins du Guyana, dont 3 228 ont commencé un traitement antirétroviral dans 16 centres de soins. Les Volontaires ont également assuré des services de prévention dans huit centres dans le pays. Au Tchad, VNU a joué un rôle capital dans la campagne de sensibilisation au VIH/sida « Soyez prudent! » pour inciter les gens à changer de comportement à cet égard et à prendre conscience des risques. Une cinquantaine d'éducateurs volontaires ont mobilisé 1 100 personnes pour en faire des agents du changement dans leur communauté.

64. À la Trinité-et-Tobago, VNU a envoyé des médecins pour assurer des services de soins de santé primaires et secondaires dans l'ensemble du pays. Les résultats d'une évaluation indépendante intérimaire ont fait état d'une contribution manifeste à l'amélioration de l'accessibilité et de la qualité des services de soins assurés par les médecins, notamment dans les zones rurales et semi-urbaines.

65. Dans un programme commun des Nations Unies « Unis dans l'action » en Albanie, les Volontaires de l'ONU ont introduit un modèle de planification concertée dans les circonscriptions où résident des populations vulnérables de Roms et de Gitans, ce qui a eu pour résultat une amélioration de l'accès aux services sociaux et une plus forte participation des populations à la prise des décisions.

66. En Guinée, 9 500 réfugiés du Libéria et de la Sierra Leone ont été intégrés dans des communautés locales grâce à des Volontaires internationaux et nationaux de l'ONU travaillant avec le HCR, dont l'assistance a servi des causes diverses, de l'assistance judiciaire et d'activités génératrices de revenus à la fourniture de services de base et à la conception et au suivi des calendriers des récoltes et à l'établissement de plans d'agriculture pour la région.

67. Au Kazakhstan, en Ouzbékistan, aux Philippines et en Turquie, VNU a travaillé avec des organismes des Nations Unies, des gouvernements et des organisations de la société civile à aider des catégories marginalisées d'endroits très pauvres à devenir autonomes en améliorant leur accès aux services de base et en les dotant de compétences de nature à les aider à y améliorer les conditions de vie.

68. Dans le cadre de la campagne de Guinée-Bissau pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, VNU a fait appel à plus de 100 volontaires

locaux. Trente d'entre eux ont participé à des campagnes de sensibilisation dans des hôpitaux et des collectivités pour protéger la santé maternelle et combattre la mortalité infantile et 20 autres ont apporté leur concours à une campagne de lutte contre le VIH/sida par des messages de sensibilisation. La radio et la télévision ont proposé des émissions mensuelles montrant ce que fait le volontariat pour la réalisation des OMD dans le pays.

#### Environnement et changement climatique

69. En application de la décision DP/2008/22 du Conseil d'administration, VNU a étendu son rayon d'action concernant l'environnement et le changement climatique en encourageant les populations à s'y adapter et en les sensibilisant aux problèmes d'environnement.

70. Pour la Journée mondiale de l'environnement, le 5 juin, les Volontaires de l'ONU ont, dans de nombreux pays comme Haïti et le Kosovo, lancé des campagnes, produit du matériel d'information et organisé des concours de photos pour sensibiliser la population à l'environnement.

71. Dans le cadre de la campagne de Guinée-Bissau pour la réalisation des OMD, 35 volontaires locaux ont fait participer les populations locales à une campagne de lutte contre l'érosion côtière en plantant 10 000 arbres. En Algérie, pendant la Journée internationale des volontaires, le 5 décembre 2011, 700 volontaires de diverses associations locales ont nettoyé et dégagé de leurs ordures trois sites et planté des arbres dans la forêt de Bouchaoui près d'Alger. Cette activité, qui a reçu un large écho dans les médias, a renforcé les liens entre les associations et fait ressortir la responsabilité de la société dans la préservation de l'environnement.

72. Le projet communautaire d'adaptation, initiative globale du PNUD, de VNU et du Programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial, vise à renforcer la capacité d'adaptation de populations vulnérables au changement climatique. Dans sept pays pilotes (Bolivie, Guatemala, Jamaïque, Namibie, Niger, Maroc et Samoa), les Volontaires de l'ONU ont fait appel à des volontaires locaux, aidé les partenaires à concevoir des idées et des propositions de projets et introduit des solutions novatrices en matière de développement local pour les personnes, la nature et les collectivités capables d'adaptation. En témoignage de la qualité de son travail, l'association partenaire AMSING du Maroc a été choisie comme une des 25 lauréates du Prix PNUD Équateur 2012.

#### *Questions interdisciplinaires : problématique hommes-femmes et intégration des jeunes*

73. VNU contribue à l'inclusion des femmes dans la prise des décisions, encourage la mise en place de services et de politiques sensibles aux attentes des deux sexes et travaille à prévenir les violences sexuelles et sexistes.

74. Un projet régional commun VNU/ONU-Femmes (réalisé à Rosario, en Argentine, dans 23 municipalités de Bolivie et à Orellana, en Équateur), intitulé « Prise en compte de la problématique hommes-femmes dans l'analyse budgétaire et le volontariat par un engagement civique », met en évidence l'impact du volontariat et de l'engagement civique sur une analyse budgétaire et des politiques attentives aux sensibilités des deux sexes. Dans ces trois pays, les crédits alloués pour les droits des femmes et l'égalité des sexes ont été soit maintenus, soit augmentés malgré la crise financière mondiale, et cela grâce à l'action mobilisatrice de femmes

rurales volontaires, soutenue par les organisations de femmes et les Volontaires de l'ONU. En Bolivie, le projet a conduit à marquer d'un souci d'égalité des sexes les lois et règlements économiques. A Rosario (Argentine), à Cochabamba (Bolivie) et au niveau local en Équateur, le projet a conduit les organisations de femmes à exercer un droit de regard sur les mécanismes comptables en place.

75. Les Volontaires de l'ONU ont travaillé avec des volontaires communautaires à combattre la mutilation génitale féminine. En Guinée-Bissau, le Gouvernement a adopté, en juin 2011, une loi contre cette pratique et, en Côte d'Ivoire, un film a été réalisé sur la question. Au Soudan, des médiateurs culturels ont sensibilisé les populations locales et les professionnels de la santé aux conséquences de cette pratique sur la santé des femmes.

76. Le programme « Partenaires pour la prévention » est un programme régional commun du PNUD, du FNUAP, d'ONU-Femmes et de VNU réalisé au Cambodge, en Inde, en Indonésie, en Ouzbékistan, au Pakistan, en Thaïlande et au Viet Nam. Les Volontaires de l'ONU travaillent à prévenir la violence contre les femmes en faisant participer les hommes et les garçons à des campagnes communautaires de défense de cette cause. En Inde, un Volontaire de l'ONU attaché au Centre d'action pour la santé et la justice sociale fait appel à des volontaires et réalise des études de cas pour « Men's Action for Stopping Violence against Women », campagne de volontariat unique en son genre.

77. Les Volontaires de l'ONU ont procédé à un contrôle de la protection et proposé un renforcement de capacité aux autorités locales, aux organisations de la société civile et aux réseaux communautaires sur la prévention et la protection contre la violence sexuelle et sexiste en Afghanistan, au Bangladesh, en Bosnie-Herzégovine, en République démocratique du Congo, dans le territoire palestinien occupé, au Pakistan et dans le Timor-Leste. Les Volontaires de l'ONU ont aidé la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad à mobiliser 1 500 personnes à Abeche, au Tchad, dans le cadre d'une campagne en faveur de l'équité entre sexes.

78. Au Guatemala, un programme commun des Nations Unies facilite l'institutionnalisation et la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement intégral des femmes en affectant des agents de liaison de VNU à chaque État. Les agents coordonnent leur action avec les autorités locales et les directions de la condition de la femme.

79. Les jeunes sont les principaux acteurs et bénéficiaires des programmes de VNU. VNU continue à jouer un rôle important dans la mise en place de dispositifs nationaux pour jeunes volontaires, qui sont un moyen de rendre les jeunes plus employables et de promouvoir leur sens civique.

80. Dans le Lesotho, VNU a aidé le Gouvernement à mettre en place le Projet de corps national de volontaires du Lesotho, qui fait appel à de jeunes diplômés sans emploi pour appuyer les efforts de développement du pays et qui leur assure une expérience professionnelle et une formation en cours d'emploi.

81. Au Kirghizistan, 12 Volontaires de l'ONU et 26 étudiants et lycéens ont mené une campagne de cinq jours sur le thème « Volontariat des jeunes et viabilité de l'environnement » dans le but de renforcer la capacité de volontariat des jeunes et de promouvoir une culture de gouvernance environnementale et de civisme.



82. Dans le Guyana, des agents nationaux de paix Volontaires de l'ONU ont contribué à l'indépendance socioéconomique des jeunes, les rendant capables de devenir agents de changement pacifique dans leur communauté. Ils ont résolu paisiblement des différends entre jeunes, instauré une éthique du volontariat, œuvré à la cohésion sociale et fait participer davantage de jeunes à des initiatives de développement d'inspiration communautaire.

83. Le programme d'employabilité et de rétention professionnelle des jeunes en Bosnie-Herzégovine s'attaque aux problèmes de chômage élevé et de migration que connaissent les jeunes en améliorant leur employabilité et en leur proposant de nouveaux points d'entrée dans le marché du travail. En association avec le PNUD, VNU travaille à doter les services de l'emploi du secteur public de moyens accrus pour concevoir et proposer un ensemble intégré de mesures pour l'employabilité des jeunes par l'intermédiaire de 16 centres d'emploi des jeunes et de 20 conseillers nationaux Volontaires de l'ONU qui mettent à leur disposition un ensemble intégré de services, de conseils et d'assistance communautaire.

**Résultat clef 3.3. Les outils, le savoir et l'orientation dispensés par VNU permettent aux partenaires régionaux, nationaux et locaux de mettre en place des dispositifs d'appel et de préparation des volontaires pour le développement**

84. Le volontariat est une ressource universelle pour la paix, le développement et la réalisation des OMD. Les États Membres sont particulièrement attachés à faire appel aux compétences de VNU pour la mise en place de programmes pour jeunes volontaires.

85. En Afghanistan, VNU a aidé le Ministère de la jeunesse à intégrer le volontariat dans le développement du pays et l'œuvre de réconciliation nationale par sa participation au groupe de travail technique sur la jeunesse. En Uruguay, il a aidé le Ministère du développement social à mieux tirer parti du volontariat comme atout dans la marche vers le développement. Cette contribution a eu comme aspect important la mobilisation de jeunes volontaires pour les OMD dans six municipalités ainsi que l'établissement et la publication du manuel « Gestion et formation des Volontaires : expérience de l'Uruguay ».

86. La CEDEAO a conclu un partenariat avec VNU pour la réalisation d'un programme pilote à l'intention de volontaires en Guinée, en Guinée-Bissau, au Libéria et en Sierra Leone. 160 volontaires de la CEDEAO vont être déployés dans les pays pilotes (40 par pays), et 26 étaient déjà arrivés au Libéria en novembre 2011. Ils sont affectés à des institutions d'État, principalement dans l'éducation et la santé. VNU a contribué à l'établissement du Corps de jeunes volontaires de l'Union africaine chargé de recruter des jeunes pour travailler dans tous les États membres de l'Union.

87. Une invitation du Sultanat d'Oman à VNU le priant d'apporter son concours à l'établissement d'un prix de haut niveau pour récompenser des activités volontaires et pour faire partie du jury témoigne de l'audience croissante du volontariat dans la région. Ce prix a contribué à établir et à promouvoir la culture du volontariat.

88. Au Maroc, VNU et le PNUD ont organisé plusieurs tables rondes réunissant des représentants d'organisations volontaristes, de l'État et du secteur privé, qui ont abouti, en 2010, à une convention portant création du Centre national du volontariat.

Le Centre suit et active la réalisation des OMD par le renforcement d'une action largement représentative et la promotion d'un engagement civique dans la politique et la pratique suivies à cet égard.

#### *Tirer la leçon des évaluations*

89. VNU considère l'évaluation comme un moyen donné à une entreprise de se situer financièrement et d'acquérir des connaissances. En 2010-2011, 10 évaluations, globale ou multiples, ont été conduites, administrées ou analysées, y compris des évaluations et analyses par stratégie, par thème ou par projet, conçues dans un but de responsabilisation et d'appui à la prise des décisions, à l'amélioration continue du programme et au partage des connaissances.

90. Les évaluations de projets ont démontré le potentiel du volontariat pour le service civique et sa mobilisation face aux défis auxquels ont à répondre les collectivités – gouvernance, intégration sociale, engagement des jeunes, protection de l'environnement et leur autonomisation par la génération de revenus, le renforcement des capacités et le développement des compétences.

91. Pour contribuer aux efforts tendant à mieux mesurer l'impact des volontaires et du volontariat, VNU a fait paraître en 2011 le manuel *Assessing the Contribution of Volunteering to Development* (Évaluation de la contribution du volontariat au développement). Ce manuel a été largement diffusé auprès des évaluateurs dans divers pays et des traductions en français et en espagnol sont en cours. La diffusion de la méthode contribuera à montrer la valeur de l'apport du volontariat au développement et à la paix et aidera VNU à s'administrer en vue de meilleurs résultats.

92. Le partenariat clef qui réunit VNU et le DOMP/Département de l'appui aux missions a fait l'objet d'une évaluation conjointe durant la période biennale 2010-2011, contribution majeure à une meilleure intégration des volontaires dans les opérations de maintien de la paix. L'évaluation a montré que le partenariat entre VNU et le Département de l'appui aux missions joue un grand rôle dans la rapidité du déploiement de volontaires hautement compétents et très motivés pour le maintien de la paix partout dans le monde. Une équipe spéciale formée de représentants de VNU et du Département de l'appui aux missions a été établie pour mettre en œuvre les 11 recommandations du rapport.

### **III. Résultats de la gestion**

93. Le processus de changement de gestion « Changeons ensemble » entrepris par VNU de 2009 à 2010 a été mené à son terme et a eu pour résultat un renforcement de la structure de l'organisation et une amélioration ainsi qu'une rationalisation de la façon d'opérer. Ces changements ont permis à VNU de se positionner plus efficacement quant aux besoins programmatiques au niveau des pays et de donner davantage d'impact à ses volontaires sur le terrain tout en assurant une bonne allocation et une gestion judicieuse de ses ressources.

94. « Changeons ensemble » a permis à VNU de redéfinir le rôle de chacun, d'accroître la spécialisation et de concevoir des mécanismes pour agir comme une seule équipe. Plusieurs nouveaux outils ont été créés et des démarches redéfinies en vue d'assurer une application coordonnée des orientations du PNUD et des normes de VNU pour la gestion des volontaires. C'est ainsi que la centralisation du

processus crucial « procure-to-pay » a permis de mieux contrôler l'emploi des ressources de VNU tout en lui faisant gagner en efficacité.

95. Une stratégie de la communication visant à renforcer l'image projetée par VNU et ses communications avec l'extérieur a reçu sa forme définitive en 2010

#### *Bâtir une organisation mue par l'expérience*

96. Après la restructuration, un plan d'études a été adopté afin de pourvoir aux besoins de développement du personnel et combler les lacunes en matière de savoir. Il s'agissait essentiellement de rendre le personnel de VNU mieux à même de se consacrer au développement du programme sur le terrain par un approfondissement de son savoir dans les domaines d'intervention.

97. Un Volontaire spécialiste de l'acquisition du savoir a été nommé pour concevoir et mettre en œuvre une stratégie cohérente d'acquisition de savoir pour les volontaires et rendre les Volontaires de l'ONU plus capables d'intégrer et de promouvoir le volontariat en faveur de la paix et du développement.

98. Le portail de VNU, lancé en 2011, fait office de plate-forme intégrée pour la gestion des documents et des connaissances. Il réunit sous un même système VNU Bonn et ses antennes de terrain afin de favoriser la mise en commun de l'information et la gestion des documents. Le programme Travail en équipe du PNUD a été appliqué à titre d'essai pour un certain nombre d'activités afférentes à VNU, dont AIV+10 et l'ancien réseau de volontaires, pour favoriser la mise en commun des connaissances d'origine externe par les Volontaires de l'ONU. L'évaluation qui sera faite de ces programmes pilotes trouvera sa destination dans une analyse plus large du développement de réseaux et de communautés de pratique pour Volontaires et partenaires de l'ONU.

99. Les équipes internes commises à l'environnement et les équipes chargées de conseiller sur la problématique hommes-femmes sont demeurées actives durant la période biennale. Un examen de divers projets et documents sous le prisme de l'égalité des sexes a été entrepris et est maintenant pratique courante.

#### *Équilibrage des sexes et bien-être du personnel*

100. VNU a continué à s'efforcer de maintenir l'équilibre entre sexes au sein de son personnel, en particulier au niveau des cadres, dont 55 % sont du sexe masculin. Globalement, le personnel de VNU est féminin à 53 % et il y a équilibre au niveau des cadres supérieurs.

101. VNU tient à maintenir pour son personnel un équilibre sain entre le travail et la vie. Il permet les aménagements d'horaires par un emploi judicieux de la téléphonie mobile et d'Internet. Le stress et les problèmes d'ajustement entre travail et vie sont intégrés dans le plan de l'organisation pour l'acquisition du savoir nécessaire. L'aide au développement de carrière du personnel demeure une priorité, ce qu'illustrent la rotation interne des emplois et l'existence d'un programme d'affectations temporaires.

#### *Préparation aux normes comptables internationales pour le secteur public*

102. VNU a apporté tout son concours aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Il s'est assuré que le personnel avait pleinement

conscience de l'importance capitale des IPSAS et lui a dispensé la formation nécessaire au moyen de cours en ligne et de Webinars. Plusieurs de ses membres ont également suivi une formation intensive en salle de classe et ont servi de formateurs pour le PNUD.

103. Une équipe et un groupe de contact VNU IPSAS ont coordonné les activités sur le plan interne et traité avec le siège du PNUD pour assurer l'achèvement des travaux préparatoires nécessaires. Les modes opératoires de VNU impactés par les IPSAS ont été revus en détail et des changements leur ont été apportés pour les aligner sur les nouvelles prescriptions.

#### *Responsabilisation et gestion du risque*

104. Dans l'examen et la révision des modes opératoires et des rôles de chacun dans le cadre de « Changeons ensemble », l'un des objectifs premiers a été d'employer et de suivre le cadre de référence du PNUD pour le contrôle interne. VNU a remis à tout le personnel des lettres de délégation de pouvoir nouvelles et individualisées pour les informer de leurs nouveaux droits, attributions et responsabilités.

105. VNU s'est doté d'une nouvelle technologie afin de disposer d'une solide plateforme sur laquelle appuyer son action et ses communications.

#### *Ressources financières*

106. La valeur totale des services dispensés par VNU – directement et par des organismes et instances des Nations Unies, comme le Département des opérations de maintien de la paix et le Département de l'appui aux missions – a augmenté de 10 %, passant à 473 millions au cours de la période biennale 2010-2011. L'annexe 2 donne de VNU un aperçu financier, qui complète les rapports financiers, budgétaires et administratifs de l'Administrateur.

107. Les contributions des bailleurs de fonds pour les activités directes des programmes de VNU ont augmenté de 12 % pour atteindre 38,8 millions de dollars en 2010-2011, contre 34,7 millions en 2008-2009, effet de l'atténuation de la crise financière mondiale. Plusieurs bailleurs de fonds ont accru leur contribution et quelques nouveaux ont commencé à soutenir VNU, notamment des pays du programme, à mesure que VNU élargissait son programme de volontaires à plein financement et étendait son audience à des bailleurs de fonds non traditionnels.

108. Malheureusement, les contributions au Fonds bénévole spécial, indispensables pour pouvoir continuer à plaider pour le volontariat et l'innovation dans la démarche suivie pour recruter des volontaires et la conception de produits axés sur le savoir, ont baissé de 14 % après avoir baissé d'autant au cours de la précédente période biennale.

#### *Soutien actif aux Nations Unies à Bonn*

109. VNU s'est employé à promouvoir une plus grande collaboration entre organismes des Nations Unies à Bonn afin d'obtenir de meilleurs résultats avec les ressources disponibles. Ceci a conduit à une meilleure structure de gouvernance au niveau des opérations et de la direction des Services communs gérés par VNU, qui comprennent la coordination des relations avec le gouvernement hôte, la gestion des locaux et installations partagés et jusqu'à la possibilité de services communs pour la

passation des marchés, l'infrastructure des technologies de l'information et des communications et les ressources humaines.

#### *Contrôle de gestion*

110. En 2010, VNU a fait l'objet d'un contrôle exhaustif de gestion de la part du Bureau de l'audit et des investigations du PNUD.

111. Entérinant les changements faits par l'organisation à la suite du processus de changement « Changeons ensemble » et compte tenu de la bonne santé générale de ses opérations, le Bureau de l'audit et des investigations a jugé « satisfaisante » l'action de VNU. Ceci implique que « les contrôles internes et les mécanismes de gouvernance et de gestion des risques ont été établis de manière satisfaisante et qu'ils fonctionnent bien. Aucun problème n'a été relevé qui soit susceptible d'avoir des incidences significatives sur les objectifs de l'instance contrôlée ».

## **IV. Défis rencontrés et chances offertes**

112. AIV+10 a ouvert des perspectives pour renforcer les partenariats, en créer de nouveaux, promouvoir les calendriers concernant l'action à mener aux niveaux national et mondial et mieux faire reconnaître la nécessité du volontariat et le rôle de VNU. AIV+10 a montré qu'il existe d'énormes possibilités pour renforcer et étendre encore la portée et l'impact de VNU. Le plus difficile sera d'exploiter ces possibilités et de relever, ce faisant, ce qu'il reste de défis d'ordre organisationnel et institutionnel.

#### *Privilèges et immunités*

113. Le bénéfice des privilèges et immunités de fonction est fondamentalement attaché à l'engagement de tous les Volontaires internationaux. Alors que les accords conclus par le pays hôte avec le PNUD, le Département de l'appui aux missions, le Département des opérations de maintien de la paix et autres institutions des Nations Unies mentionnent explicitement les Volontaires de l'ONU, il n'existe pas pour eux de couverture mondiale et il peut arriver qu'un nombre considérable d'entre eux ne jouissent pas du statut nécessaire. Comme ceci empêche de recruter davantage de Volontaires de l'ONU pour exercer sur une longue durée des activités des Nations Unies, VNU n'a de cesse d'obtenir mondialement pour tous les Volontaires internationaux de l'ONU le bénéfice des privilèges et immunités qui s'y attachent. Le soutien des États Membres à cet égard est d'une importance capitale.

#### *Viabilité financière et impact de l'institution*

114. Le modèle d'affaires de VNU s'appuie en partie sur les ressources issues de la mobilisation de volontaires. La stratégie de VNU est d'accroître progressivement son utilité globale pour le développement et la viabilité de ses opérations par une plus grande mobilisation de Volontaires de l'ONU et un soigneux recouvrement des coûts pour les services assurés.

#### *Sûreté et sécurité des Volontaires de l'ONU*

115. Plus de 50 % des Volontaires de l'ONU opèrent dans des environnements où le niveau de risque va de moyen à élevé. Pour les préparer et réduire au maximum les

risques du terrain pour leur sécurité et leur sûreté, tous les Volontaires de l'ONU suivent, avant déploiement, la formation en ligne prévue à cette fin par le Département de la sûreté et de la sécurité. Il leur est aussi assurée une formation locale à la sécurité une fois arrivés à leur lieu d'affectation. Néanmoins, les Volontaires de l'ONU ont dû faire face à des situations d'extrême instabilité un peu partout dans le monde bien qu'étant pleinement intégrés dans le système de sécurité des Nations Unies. VNU fait état de sept morts tragiques en Haïti, en République démocratique du Congo et en Côte d'Ivoire.

#### *Les chances offertes*

##### Le programme d'action en cinq ans du Secrétaire général

116. Le Programme d'action du Secrétaire général offre sans aucun doute à VNU, avec ses cinq possibilités générationnelles, la plus grande chance de prendre une part active à la réalisation du projet du Secrétaire général, de recentrer ses activités à l'égard de la jeunesse (conformément à la résolution 31/131 de l'Assemblée générale) et de proposer des possibilités de volontariat à une population à potentiel encore largement inexploité.

117. Une des priorités de VNU pour 2012 et au-delà est d'apporter son concours au Programme d'action pour répondre aux besoins de la plus nombreuse génération de jeunes que le monde ait jamais connue et d'engager les jeunes, en particulier les jeunes femmes, comme volontaires et agents de développement et de paix au sein de leur communauté et de leur société. Une stratégie de programme pour les jeunes se met en place en s'inspirant des leçons de l'initiative « Volontariat de la jeunesse arabe pour un meilleur avenir » actuellement en cours dans six pays arabes, stratégie qui fait déjà partie de celle des États arabes au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement. Le PNUD et VNU ont l'intention de prendre, au sein du Groupe, l'initiative de contribuer à rendre opérationnel le programme du Secrétaire général à l'égard des jeunes en mettant l'accent sur le développement des capacités, sur l'affirmation de la propriété nationale des opérations ainsi que sur l'autonomisation des populations et l'employabilité des jeunes.

118. Aux termes du paragraphe 24 de sa résolution 66/67, l'Assemblée générale attend avec intérêt un rapport complet sur la célébration d'AIV+10 ainsi que des recommandations pour intégrer plus avant le volontariat dans la paix et le développement durant la prochaine décennie et au-delà. C'est là une occasion de continuer à promouvoir le calendrier du volontariat; des consultations sont déjà en cours concernant le rapport du volontariat avec le document final de RIO+20 et le prochain sommet sur les OMD que l'Assemblée générale doit organiser en 2013.

#### *Corps de jeunes volontaires*

119. Dès avant l'annonce du Programme d'action du Secrétaire général, VNU avait procédé à un examen de ses programmes pour les jeunes (volontaires universitaires et volontaires internes). Il a alors conçu une idée pour la création d'un corps de jeunes volontaires et défini les concours nécessaires. Des volontaires jeunes n'apportent pas les mêmes compétences que des spécialistes et ils demandent davantage de préparation, d'orientation et de suivi pour que l'expérience du volontariat leur assure, à eux et à la société, le maximum d'avantages. C'est pourquoi VNU propose d'établir un fonds affecté spécialement à un corps de jeunes volontaires chargé de concevoir du matériel de formation, de définir les modalités

d'affectation (considérations de sécurité comprises) et d'entreprendre la mise en poste et l'administration d'un nombre croissant de jeunes volontaires.

120. VNU serait d'autant mieux en mesure d'inscrire avec succès son action dans le Programme d'action du Secrétaire général et de prendre part, aux côtés d'autres organismes des Nations Unies, à l'établissement des priorités de politiques et de programmes à l'échelle du système – et les contributions du volontariat à la paix et au développement seraient d'autant plus optimisées – qu'il serait fait droit comme il convient à l'audience de son programme, y compris au niveau de son Coordonnateur exécutif.

#### *Équilibrage des sexes*

121. Fort des bons résultats obtenus en 2011, VNU va continuer à mettre l'accent sur le choix de volontaires du sexe féminin, y compris des jeunes, pour arriver progressivement à équilibrer les sexes entre Volontaires de l'ONU et à maintenir cet équilibre.

#### *Expansion des partenariats*

122. Dans un environnement de coopération au développement qui change rapidement, VNU va continuer à plaider pour des partenariats programmatiques plus diversifiés, y compris avec d'autres que les bailleurs de fonds traditionnels, les entreprises du secteur privé et les fondations.

123. L'Administrateur du PNUD pense que la publication du *Rapport sur l'état du volontariat dans le monde*, l'accent mis par le Secrétaire général sur les jeunes et le débat animé autour d'un programme de développement pour après 2015 donnent à VNU la chance de démontrer toute la valeur que le volontariat apporte à la paix, au développement et au mieux-être des sociétés. C'est pour cela qu'il appelle à la poursuite de l'appui au programme.

---